

## École Saint-Jean-de-Matha

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

### Général : but du projet éducatif

L'école Saint-Jean-de-Matha définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

### Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

### Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

#### Vision et valeurs : vision

Notre école aspire à être inspirante, accueillante et valorisante. Nous croyons que chaque élève a le potentiel d'apprendre et nous nous efforçons de créer un environnement qui encourage et soutient la réussite.

Nous sommes convaincus que l'inspiration naît d'une éducation de qualité, qui encourage la curiosité, la créativité et l'esprit critique. Nous nous engageons à offrir des expériences d'apprentissage stimulantes et engageantes qui inspirent les élèves à explorer et à développer leur plein potentiel.

Nous sommes également déterminés à créer un environnement accueillant et inclusif pour tous les élèves, indépendamment de leur origine culturelle ou de le statut socio-économique. Nous visons à établir des relations de confiance avec les élèves et leur famille, en reconnaissant les besoins uniques de chaque élève et en travaillant ensemble pour les aider à atteindre leurs objectifs.

Enfin, nous cherchons à valoriser chaque élève pour ses efforts, ses réalisations et ses contributions à la communauté scolaire. Nous sommes fiers de célébrer les réussites de nos élèves et de les aider à reconnaître et à apprécier leurs forces uniques. Nous cherchons à encourager les élèves à développer leur estime de soi, l'auto-contrôle et leur capacité à contribuer positivement à la société.

Dans l'ensemble, notre école aspire à être un lieu où les élèves peuvent s'épanouir, apprendre et grandir dans un environnement stimulant, inclusif et valorisant.

#### Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs de notre établissement sont:

- Respect
- Bienveillance
- Engagement

#### Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école St-Jean de Matha se situe dans un quartier résidentiel du Sud-Ouest de l'île de Montréal. Notre école a un indice de défavorisation de 9/10. Notre indice de seuil de faible revenu est de 30,28. Ceci nous permet d'avoir du soutien de plusieurs collaborateurs qui se joignent à l'équipe-école afin de veiller à l'épanouissement des enfants. L'école Monréalaise permet aux enfants d'accéder à des activités culturelles. Les policiers sociaux-communautaires viennent faire la prévention. Nous sommes en relation avec l'organisme communautaire Concertation Ville Émard/ Côte Saint-Paul. Le service du CSLC de St-Henri, CIUSSS du Centre-Sud de l'île de Montréal, est également présent via la travailleuse sociale dans l'école. Elle œuvre auprès des élèves, des familles et du personnel scolaire afin d'aider les élèves à optimiser leur apprentissage, leur réussite et leur bien-être.

Nos élèves proviennent de partout dans le monde et vivent dans des réalités économiques diversifiées. Le quartier offre un réseau d'organismes communautaires, éducatifs et municipaux intéressant et diversifié.

#### Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

Notre école compte 246 élèves, 19 enseignants, 13 éducatrices en service de garde, 2 orthopédagogues, 2 techniciennes en éducation spécialisée, 1 psychoéducatrice avec des tâches complètes. Tous ces acteurs incluant les parents ont été invités, selon leur connaissance et/ou selon leurs perceptions du milieu, à se prononcer sur différents facteurs que le ministère de l'Éducation invite à considérer au regard de la réussite des élèves. Un questionnaire électronique a été envoyé aux parents et des rencontres avec le personnel de l'école ont eu lieu.

L'école Saint-Jean-de-Matha est présentement délocalisée dans deux bâtisses différentes ce qui a un impact majeur sur l'environnement interne de l'école. La direction, le secrétariat et les services à l'élève doivent se partager entre deux bâtiments. Nous vivons donc deux réalités différentes.

Malgré cette situation, l'offre pédagogique n'est pas affectée. L'équipe mobilisée de dix-neuf enseignants expérimentés utilisent des pratiques éducatives efficaces. Les éducatrices du Service de garde de l'école offrent des activités diversifiées qui font l'unanimité auprès de tous. Il y a plusieurs activités parascolaires. Les enfants sont motivés et bien encadrés ce qui contribue au climat agréable de l'école.

La langue maternelle autre que le français (50,4% des élèves parlent soit le chinois, le mandarin, l'arabe ou autres langues) et le nombre d'élèves vulnérables (24,9% des élèves) représentent des enjeux de taille pour notre milieu. Les équipes complémentaires sont mis en place pour répondre à ces besoins.

#### Forces et zones de vulnérabilité : forces

- L'offre pédagogique de l'établissement d'enseignement (options, profils, programmes, etc.);
- Le degré de motivation des élèves;
- L'offre de service de garde aux élèves;
- L'offre d'activités parascolaires;
- Le nombre d'élèves par niveau;
- Les pratiques d'encadrement des élèves;
- La proportion d'élèves capables d'organiser leur travail de façon satisfaisante;
- La mobilisation du personnel;
- Les pratiques éducatives;
- L'offre publique et privée de services pédagogiques sur le territoire du CSSDM, de sa région administrative ainsi que des régions administratives limitrophes.

#### Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Le contexte socioéconomique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation (baisse de la démographie, niveau de scolarité moyen des parents, etc.);
- L'indice du seuil de faible revenu;
- La langue maternelle;
- Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention;
- Le nombre de bâtiments et leur état.

## Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La progression des élèves en écriture.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie.

Objectif : Augmenter la proportion des élèves ayant un résultat supérieur ou égal à 70% en écriture de 74,1 % à 80 % d'ici juin 2027